



## CGT Sevelnord le mercredi 21 mars 2018

**Contacts** : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06,  
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,  
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,

### Comité d'Entreprise extraordinaire de ce mardi 20 mars 2018. Plus flexible que ça tu meurs...

Notre fournisseur de boîtier de direction a subi une panne. Il a redémarré sa production ce lundi 19 mars à 22H.

Il n'a pas fallu attendre très longtemps pour ressentir ce problème d'approvisionnement. En effet, ce mardi 20 mars à 10H, la direction a déclenché un CE extra et annoncé une fin de poste à 11H10 pour le montage Vert et l'annulation de la séance de travail pour toutes les UR ce mardi 20 mars après midi (bleue), impactant les compteurs CMOD.

Elle annonce également le rattrapage impératif des véhicules perdus en affichant ce samedi 24 mars 2018 pour les Verts.

### Bleue, vert ou nuit, la direction n'a qu'une seule couleur celle du fric !!!

Dans sa politique PUSH TO PASS, la direction a supprimé les surfaces de stockage, ce qui lui permet de faire des milliards d'€ d'économie sur les impôts chaque année.

Pour pallier les problèmes de manques pièces, de pannes ou d'intempérie que nous subissons régulièrement, la direction utilise la flexibilité offerte par les syndicats réformistes (FO, SPI, CFE/CGC, CFTC).

**Pour la CGT, il est inacceptable que ce soit, encore, les salariés qui subissent les mauvais choix stratégiques de la direction qui détruisent nos conditions de vie et de travail !**

**La CGT a été la seule organisation syndicale à revendiquer l'arrêt de la flexibilité avec le retour au volontariat de toutes les heures supplémentaires avec la majoration des samedis à 45%, une prime de 1 000 € pour tous les efforts des salariés ...**

**Quand une organisation syndicale qui défend l'intérêt des travailleurs est majoritaire dans une entreprise, elle est plus forte pour imposer les revendications des salariés.**



# STOP OU ENCORE ???

## LE 12 AVRIL 2018, ELECTIONS PROFESSIONNELLES A PSA HORDAIN...

Depuis des années, les syndicats réformistes (FO, CFTC, SPI/GSEA, CFE/CGC...) n'ont fait que détruire les acquis sociaux en signant tous les accords que la direction leur a présenté.

Ces accords ont pour conséquences des milliers de suppressions d'emplois en CDI avec une explosion de la précarité, le gel des salaires, la mise en place des allongements d'horaire et l'over-time, la baisse de la majoration des samedis qui est passée de 45 à 25%, le travail des samedis gratuits avec les compteurs CMOD, la diminution des congés payés qui est passée de 4 à 3 semaines consécutives etc...

**Ces syndicats n'ont même pas hésité à trahir les salariés en abandonnant les 4 % d'AG que nous aurions dû avoir en 2017.**

### La CGT n'attend pas tous les 4 ans ! C'est tous les jours qu'elle agit avec les salariés pour défendre leurs intérêts.

Seule la CGT était présente quand de nombreux salariés se sont mobilisés pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions de travail, la création de poste, des effectifs supplémentaires, l'abandon des suppressions de postes, le paiement des samedis alors que la direction voulait les mettre en CMOD, la quatrième semaine de congés payés que la direction voulait nous voler...

Sur tous ces points, ensembles, nous avons réussi à faire reculer la direction.

Même lors des négociations salariales de 2015 où plusieurs centaines de salariés s'étaient mobilisés pour revendiquer de réelles augmentations générales de salaire.

Là aussi, nous avons obtenu, ensembles, une prime de 150 euros.

### La CGT a toujours défendu tous les salariés, comme par exemple :

- Un salarié, que l'on appellera J.S, travaillant au secteur V au ferrage, qui avait été licencié abusivement. Grâce au dossier constitué par la CGT, il a obtenu 40 000 € de dommages et intérêts.
- La réintégration de salariés qui avaient été en mise à pied conservatoire. La CGT a mis en évidence que la direction n'avait pas respecté leurs droits.
- La mise en échec de la direction qui voulait licencier des salariés pour des raisons bidon,
- Les reclassements de nombreux salariés suites à l'intervention des membres CHSCT de la CGT,

La CGT a également défendu les contrats pros (qui sont, pour certain, des enfants de CDI) quand la direction voulait les faire travailler en heures supplémentaires alors qu'elle n'en avait pas le droit ou quand elle voulait les virés à la fin de leur période d'essai (non payée) ...

## LA CGT, SA FORCE C'EST VOUS !!